

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2023

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Adstock tenue le mercredi 22 mars 2023 à 16h30 à l'édifice Bernardin-Hamann, sont présents aux délibérations : Monsieur le Maire Pascal Binet, mesdames les conseillères Marie-Claude Létourneau-Larose, Luce Bouley et Hélène St-Cyr et le conseiller Michel Rhéaume, tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal Binet.

La directrice générale et greffière-trésorière assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. Assiste également Stéphanie Boissonneault-Gaulin, adjointe à la direction générale. À l'ouverture de la séance, il est noté l'absence des conseillers Sylvain Jacques et Jean Roy.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue et déclare celle-ci ouverte.

- 1
- Renonciation à l'avis de convocation;**
- 2
- Adoption de l'ordre du jour;**
- 3
- Projet de la piste cyclable entre le Mont Adstock et le parc national de Frontenac : dépôt des soumissions et octroi de contrat;**
- 4
- Période de questions;**
- 5
- Levée de la séance.**

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Point inapplicable.

23-03-85

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par la conseillère Marie-Claude Létourneau-Larose,

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

23-03-86

PROJET DE LA PISTE CYCLABLE ENTRE LE MONT ADSTOCK ET LE PARC NATIONAL DE FRONTENAC : DÉPÔT DES SOUMISSIONS ET OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU que la Municipalité a publié un appel d'offres public pour la construction d'un lien cyclable entre le pôle récréotouristique du Mont Adstock et le parc national de Frontenac;

ATTENDU que le 22 mars 2023 a eu lieu l'ouverture des soumissions suite à l'appel d'offres public pour la réalisation des travaux;

ATTENDU que, suite à l'appel d'offres, la Municipalité a reçu les soumissions suivantes :

Soumissionnaires	Conformité	Montant (taxes en sus)
Cité Construction TM Inc.	Oui	271 988,50 \$
Les Constructions de l'Amiante Inc.	Oui	281 721,00 \$
Excavations Gagnon & Frères Inc.	Oui	288 323,55 \$
Excavation Bolduc inc.	Oui	298 739,59 \$
Les Pavages de Beauce Ltée	Oui	308 982,95 \$
Excavation Lapointe et fils Inc.	Oui	364 088,20 \$
Le Groupe Apogée Inc.	Oui	475 001,05 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par la conseillère Luce Bouley,

Et résolu d'octroyer à Cité Construcion TM Inc. le contrat de construction d'un lien cyclable entre le pôle récréotouristique du Mont Adstock et le parc national de Frontenac au montant de 271 988.50, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.

23-03-87

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Hélène St-Cyr,
Appuyé par la conseillère Marie-Claude Létourneau-Larose,

Et résolu de lever la séance à 16h42.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé toute et chacune des résolutions y apparaissant.

Le maire,

La Directrice générale et greffière-
trésorière,

Pascal Binet

Julie Lemelin